

réponse, et nous ne pouvons les poser à la Chambre; on nous a remis le Livre blanc et on nous a demandé de l'accepter.

Les députés n'auront pas l'occasion de poser des questions aux fonctionnaires du ministère. Ils n'ont pas l'occasion d'entreprendre des recherches non plus; l'opposition ne dispose pas des services de recherche dont jouissent les fonctionnaires du ministère. Pourtant, on nous demande d'accepter ce document sans réserves. Je le répète, nous avons tous reçu des mémoires, mais nous n'avons pas eu l'occasion de les rassembler ni de les étudier à fond. Ainsi, je ne comprends pas pourquoi le ministre ne veut pas permettre de déférer ce bill important à un comité.

J'ai d'autres observations à faire. Tout d'abord, je tiens à féliciter le ministre de l'originalité de ses méthodes, du zèle, de l'énergie et de l'esprit d'initiative qu'il imprime aux Postes. J'espère bien que ce superbe esprit d'initiative se propagera de haut en bas, jusqu'aux facteurs eux-mêmes. Je félicite l'honorable représentant pour avoir su inspirer à son ministère cette nouvelle façon de voir les choses.

Cela dit, je suis assez étonné que le ministre, lui qui possède une si grande expérience des affaires et a eu un succès si retentissant avec une entreprise privée qu'il avait acquise, ait présenté à la Chambre l'idée qu'on puisse exiger davantage tout en offrant moins. Voilà qui semble assez étrange de la part d'un professeur d'économie, d'un directeur de la faculté de commerce de l'université McGill. Je ne conçois pas de société commerciale qui, face à la concurrence, songerait à une chose pareille. Mais c'est la proposition que le ministre des Postes nous demande d'accepter. Imaginez-vous, par exemple, que l'Ottawa Transportation Commission hausse son tarif et réduise en même temps le nombre de ses autobus ou supprime totalement certains parcours? C'est à peine concevable.

Je félicite le ministre d'avoir appliqué dans le bill certaines des recommandations du comité des comptes publics. Maintes fois formulées dans le passé, il leur a fallu attendre le nouveau ministre des Postes pour figurer dans le bill. Entre autres choses, on avait recommandé la hausse du tarif de deuxième classe, pour que les Postes puissent au moins rentrer dans leurs fonds, sinon faire un profit.

[M. Hales.]

Le comité avait aussi suggéré—suggéré plutôt que recommandé—que la caisse d'épargne postale soit abolie. On avait fait une troisième suggestion ou recommandation: de convertir le ministère des Postes en société de la Couronne. Je regrette que le ministre n'ait pas pris cette suggestion en sérieuse considération. S'il avait présenté un bill à cette fin, celui-ci aurait été adopté sans difficulté et les Postes auraient été placées sur une base d'affaires solide et auraient perdu tout caractère politique.

Qu'est-il arrivé depuis trois ans? Combien graves sont les pertes financières dont parle le ministre? Il y a trois ans à peine les Postes accusaient un profit de 20 millions de dollars. Même après les déductions faites pour les services fournis par d'autres ministères et l'addition d'un crédit pour le courrier affranchi, le déficit n'était que de 11.5 millions. Les déductions visaient le loyer des locaux fournis par les Travaux publics, les frais des services comptables et techniques, les contributions à la Caisse de retraite, au régime de pensions du Canada et les indemnités aux employés. Au crédit figuraient 4.3 millions pour le courrier affranchi des ministères et des membres du Parlement.

● (4.00 p.m.)

En si peu de temps, que s'est-il donc passé? Je me rends compte que les coûts ont augmenté. Je fais la part des circonstances qui ont suivi la fin de la grève.

Mais cela ne justifie certainement pas les 100 millions de dollars dont parle le ministre des Postes. Les ventes dans les bureaux de postes ont considérablement augmenté depuis trois ans. Pourquoi alors ce déficit de 100 millions? Le ministre des Postes impute-t-il des millions de dollars à l'amortissement du matériel? Ou aux frais des services fournis aux autres ministères? Voilà certaines des questions que nous aimerions poser en comité.

J'ai lu l'autre jour dans un journal qu'un député de l'Union nationale qui siège aux premières banquettes de l'Assemblée législative du Québec avait donné à notre ministre des Postes le surnom de «presse-citron». Ici encore, il presse, il pressure. Cela se justifie peut-être, mais d'après ce qu'on nous a dit, les augmentations qu'il préconise sont trop fortes et trop soudaines.